

Nouméa, le 10 mai 2010
A : 12h00

Protocole d'enquête sur l'unité d'extraction de nickel : 16 spécialistes mandatés

Dans la soirée du 21 avril dernier, le corps de l'une des colonnes de l'unité d'extraction primaire, servant à l'éluion du nickel, se rompit à sa base.

Suite à cet incident sans impact humain ou environnemental, les équipes de Vale Inco Nouvelle-Calédonie se sont employées à mettre en œuvre le plan de sécurisation de la zone (refroidissement et vidange des colonnes), étape préalable au déploiement des investigations sur les causes de l'incident.

Dans le même temps, une équipe de 16 spécialistes internes et externes a été réunie. Spécialement dédiée aux investigations, cette équipe pluridisciplinaire regroupe les experts en ingénierie, mise en service, opérations, hygiène et sécurité et environnement. En support, Vale Inco a dédié 2 experts techniques de sociétés spécialisées en matériaux et 1 expert de l'université de Waterloo. Le fabricant des colonnes a également mandaté 4 experts en conception et procédé.

Le mandat qui a été confié à cette équipe spécialisée comprend 4 axes :

- La sécurisation de la colonne et de sa structure environnement
- Le démantèlement de la colonne
- Les investigations sur les causes
- La réparation (élaboration du cahier des charges de la remise en état à la mise en service)

Ils rendront régulièrement compte de son état d'avancée aux services de la DIMENC.

A ce jour, l'ensemble de la solution contenue dans la colonne (690 m³ d'acide chlorhydrique dilué et de solvants dispersés) et entièrement récupéré dans le système de rétention, a été traité dans le procédé. La colonne est sécurisée à 100 %, permettant ainsi aux experts réunis sur le site d'y accéder et de procéder aux premières recherches d'indices. Le démantèlement définitif de la colonne devrait intervenir d'ici à la fin du mois de mai, permettant ainsi de compléter le champ des investigations.

Cet incident est survenu alors que le premier cycle de mise en service de l'usine du Grand Sud est achevé à 91 %. La suspension des activités sur l'unité d'extraction primaire, pendant le temps des investigations et de la réparation, sera mise à profit pour produire et commercialiser temporairement un produit intermédiaire métallique non raffiné avec 2 objectifs majeurs :

- a) générer une recette
- b) renforcer la maîtrise du procédé sur les unités situées en amont (de la mise en pulpe du minerai à son passage dans l'autoclave).

La mise en service des unités de fabrication de l'oxyde de nickel raffiné et du carbonate de cobalt, situées en aval, sera possible en utilisant la solution de nickel raffinée qui avait été produite avant l'effondrement de la colonne ; ceci permettant aux équipes de finaliser le premier cycle de mise en service à 100 %.

« Notre priorité est de comprendre les causes de cet incident. Nous prendrons le temps qu'il faut pour mener les investigations nécessaires et bâtir le plan de réparation adéquat. Cet incident, sans impact humain ni environnemental, doit nous renforcer dans la maîtrise de notre procédé et des risques industriels. La mise en service d'une usine est toujours une période délicate qu'il s'agit d'optimiser en gagnant en expertise dans les protocoles techniques, sécuritaires et environnementaux, justement avant

Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 – 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie
Tel : (+687) 23.50.00 – Fax : (+687) 23.50.75

Vale Inco Nouvelle-Calédonie SAS au capital de 252.359.618 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris
Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa

Vale Inco Nouvelle-Calédonie SAS est une société par actions simplifiée relevant de la loi française et est conjointement détenue par Vale Inco Limited, Sumic Netherlands Nickel B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS.

que la production commerciale ne commence véritablement. Le rodage des équipements, les ajustements structurels et les améliorations opératoires sont des épisodes clés pour l'avenir de l'usine. Notre aptitude à les surmonter efficacement aujourd'hui est un gage d'un démarrage soutenable et durable.» Peter Poppinga, Vice Président Exécutif Asie Pacifique et Directeur général Vale Inco Nouvelle-Calédonie.

Contact Presse : Laurence KUNTZ
Tél : 23 50.50 – Mobile : 76.84.67 - Fax : 23.50.75
Email: valeincoNc_communication@valeinco.com